Vol. III — Morinville, Alberta, 17 Aout 1911 — No 24

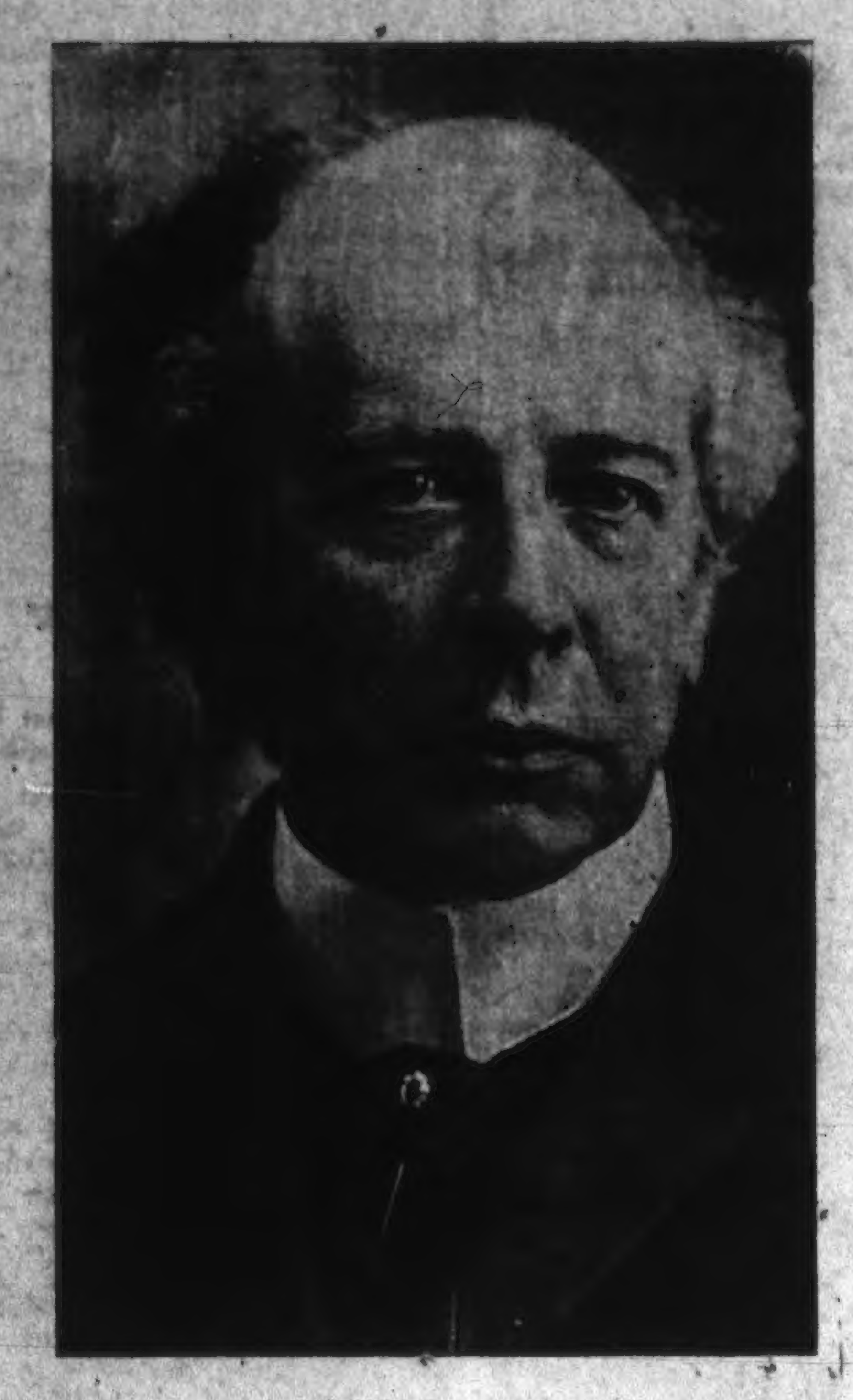
LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

"Notre religion, notre langue, nos droits"

Notre Gloire Nationale

Le Tres Honorable Sir Wilfrid Laurier



" Sir John MacDonald a été le Moïse de la réciprocité, mais comme Moïse il n'a pas eu le bonheur de voir la terre promise. Il me sera peut-être donné d'être le Josué du peuple canadien et de voir la réalisation complète de cette grande œuvre politique."

Paroles de Sir Wilfrid Laurier, à l'ouverture de sa campagne, mardi à Simcoe, devant un auditoire de 12,000 personnes.

L'attitude du "Progres"

La campagne électorale est commencée et les destinées du Canada sont entre les mains du peuple. Dans cette bataille sans merci vont s'agiter le sort et l'avenir d'un pays et nul n'a le droit de rester sous la tente; aucun journal ne doit se désintéresser de la lutte.

Le Progres, moins que tout autre, ne sera pas inactif. Il va défendre avec une vigueur nouvelle les principes qu'il a toujours prêchés. Il portera de rudes coups. Mais conscients que nous sommes de nos devoirs, nous nous ferions un crime de ne pas essayer dans toute la mesure de nos forces, de faire triompher les idées, le programme et les hommes du parti libéral.

Le gouvernement Laurier doit demeurer le gouvernement du pays. Depuis 1896, le Premier Ministre et ses collègues n'ont pas cessé par leur prévoyante administration, de répandre par tout le Canada, la prospérité et le bien-être. Et le peuple Canadien n'est pas prêt de les remercier de leurs services pour remettre le pouvoir entre les mains d'un parti sans âme, sans cohésion et sans chef, et dont le programme économique est contraire aux véritables intérêts du pays.

Nous défendrons le parti libéral parce que c'est le parti qui, après avoir renversé, il y a quinze ans, le système de corruption sévissant alors dans le gouvernement, a consacré ses efforts à doter le Canada d'innombrables et sages mesures qui assurent son plein développement et l'expansion naturelle de ses richesses.

Nous défendrons surtout les deux œuvres qui font actuellement l'hónneur et la gloire du ministère Laurier : la marine et la réciprocité. La marine parce que c'est la conséquence naturelle et nécessaire de l'accroissement de notre nation et qu'elle nous donne l'autonomie la plus complète que l'on puisse demander ; la réciprocité, parce que l'Ouest en a besoin et que le marché américain ouvert à nos fermiers sera une cause importante de richesse et de progrès.

Nous ferons la lutte pour l'hon. Frank Oliver, parce que ce dernier a été un des facteurs les plus puissants des grandes œuvres du parti. Nous lui donnerons tout l'appui de notre influence, si minime soit-elle, parce qu'il a été le véritable pionnier de l'Ouest et qu'Edmonton lui doit son importance et sa richesse, et l'Ouest tout entier, sa prospérité et sa bonne renommée.

Nous combattrons jusqu'au bout pour l'hon. M. Oliver, parce que lui seul représente véritablement les aspirations libérales à Edmonton, et qu'il a toujours été le vrai champion toujours actif des principes libéraux. Nous protestons contre la campagne de mauvaise foi et de dénigrement menée contre lui, et nous mettrons tout en œuvre pour réduire à néant les menées haineuses d'un groupe de libéraux compromis et mécontents.

Enfin, tout notre dévouement et nos efforts seront donnés sans compter, pour assurer le triomphe du parti dirigé par Sir Wilfrid Laurier et l'hon. Frank Oliver.

Nous espérons que les Canadiens-Français seront avec nous dans cette lutte. Nous sommes convaincus que le peuple Canadien a encore foi et espoir aux immortels principes de 1896, qui ont sauvé le pays de la corruption gouvernementale et qui ont assuré d'une manière splendide, la prospérité et l'avenir du Canada.

Vive Laurier ! Vive Oliver ! Vive le parti libéral et ses œuvres !

LES LIBERAUX DU LAC SAINTE-ANNE ET L'HONORABLE FRANK OLIVER

Le Comité Exécutif de L'Association Libérale du Lac Ste-Anne s'est réuni samedi dernier à Wabanum dans le but de discuter la situation politique. On remarquait M. Peter Gunn, M. P. P. C. H. Dunn, le président; H. White, secrétaire; A. Waite; J. D. Reid; A. W. Arnup; J. E. McConnel; H. A. Rendall et une foule d'autres.

Après avoir lu l'invitation qu'avait reçue l'Association d'envoyer des délégués à la "Bogus Convention", du 16 août, on proposa d'ignorer cette convention et d'attendre la convocation qui sera envoyée par l'Exécutif Provincial. Cette motion fut mise aux voix et votée à l'unanimité. Un amendement présenté en sens contraire fut battu à plate couture.

C'est le premier coup droit de la campagne porté contre M. Rutherford et ses amis. Ces derniers peuvent croire que ça ne sera pas le dernier.

BONNE NOUVELLE POUR L'OUEST

L'Hon. A. L. Sifton, premier ministre de notre province a fourni la confirmation officielle de la nouvelle que le Gouvernement Laurier a décidé de concéder aux provinces des prairies le contrôle de leurs ressources naturelles.

" Je puis affirmer positivement dit M. Sifton, que le Gouvernement du Dominion reconnait le principe que les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont droit au contrôle de leurs ressources naturelles, et que Sir Wilfrid Laurier vient de promettre solennellement que ce contrôle leur sera accordé. A part certaines parts de terre qui seront gardées par le gouvernement fédéral en vue de l'érection des homesteads, les provinces de l'Ouest administreront elles-mêmes leurs richesses naturelles.

La seule question à déterminer maintenant est de savoir quel montant de revenu, s'il y en a, sera continuée aux provinces, en échange des terres que concèdera le gouvernement.

Cette question sera discutée à une réunion prochaine entre les membres du Cabinet Laurier et les premiers ministres de chaque province. Sir Wilfrid nous l'a positivement promis à Ottawa à Mr. Scott et à moi. Le règlement comporte que le gouvernement fédéral donnera aux provinces de l'Ouest le contrôle de leurs mines, minéraux, terres à minerai, les droits de la couronne, toutes les terres à bois, en marécages, en houillières on irrigation, de même que tous les pouvoirs d'eau dont parle l'Acte d'Irrigation."

Mr. Sifton ajouta qu'il avait bon espoir que la question se règlerait bientôt.

ILS RENIENT TOUT UN PASSE

Il fut un jour où le parti conservateur, à l'apogée de la gloire, voulait compléter son œuvre par la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis.

Nous soumettons à nos lecteurs, les paroles ci-dessous, prononcées à Kingston, le 7 février 1891 par l'immortel Sir John MacDonald :

"Nous sentions que le Canada avec ses ressources agricoles, la richesse de ses eaux, de ses forêts et de ses mines, valait mieux que d'occuper la position de marché de débarras pour les Etats-Unis. Nous avons donc dit aux Américains: Nous sommes tout à fait consentants à commencer avec vous sur un pied d'égalité, mais nous ne consentirons pas à vous ouvrir nos marchés tandis que vous nous fermez les vôtres. Et aujourd'hui, nous inaugurons la politique nationale."

Ceux qui aujourd'hui foulent les principes et l'idéal des maîtres qui ont donné naissance au parti conservateur ne méritent pas la confiance du peuple.

Aussi nous savons que l'électorat canadien saura choisir entre le parti, fort de quinze années de progrès et les hommes qui renient même le drapeau qui mena si longtemps leurs aïeux au triomphe.

Il est inutile de commenter l'importance de ces déclations. L'on peut s'imaginer quelle source de richesse et de prospérité sera pour les provinces le contrôle absolu de leurs ressources naturelles.

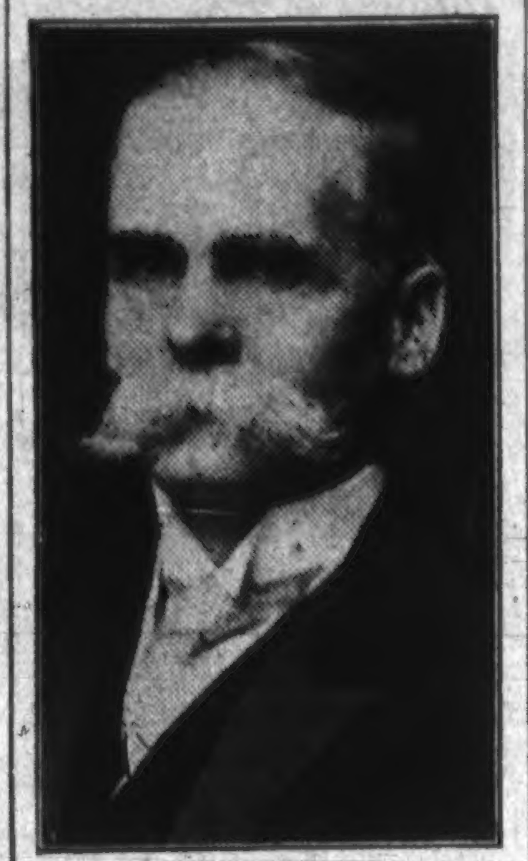
M. Laurier a beaucoup fait pour l'Ouest, mais ce geste surpasse en bienfait tout ce qu'il a pu nous accorder. L'Hon. Oliver a été pour beaucoup dans les négociations de cet important projet et c'est un nouveau succès et non des moindres, au crédit du Ministre de l'Intérieur.

UNE AUTRE GIFLE

Les liberaux de Strathcona viennent de la donner bonne à l'Hon. Rutherford, leur député local qui doit lutter contre le ministre de l'Intérieur.

Le Champion de l'Ouest

L'Hon. Frank Oliver



L'Honorable Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, une des plus belles figures de la politique Canadienne, vient encore, après un quart de siècle donné à son pays, rechercher dans la lutte l'enthousiasme du passé, alors qu'il arrivait à Edmonton avec une charette de la Rivière Rouge.

Que tous se raillient auprès du père de l'Ouest : les vieux pour goûter à tout un monde de souvenirs dans une nouvelle victoire: les jeunes, pour continuer dans la voie large, ouverte par ce pionnier, et qui conduira tous et chacun au succès, à l'honneur.

Oliver et la victoire ! tel sera le cri de railliement et que le 21 septembre tout l'Ouest célèbre, dans une apothéose, son passé légendaire, écrit en lettres d'immortalité dans la blanche chevelure du plus populaire des vieux pionniers.

Ils ont votéa Wetaskiwin une résolution de confiance a l'Hon Oliver pour tout ce qu'il a fait pour l'Ouest Canadien. Les 103 délégues de la convention lui donnèrent leur enthousiaste appui.

Après le fiasco de la convention "Bogus" au lac Ste Anne, cet incident n'est pas de nature à éclaircir le ciel politique du premier ministre, tombé dans un scandale de chemin de fer et que la haine seule fait agir.

Laurier et la reciprocite

En 1891, Sir Wilfrid Laurier, qui n'était encore que Chef d'Opposition, prenait part à Boston, Mass., à un banquet offert en son honneur et prononçait alors un discours où il déclarait que le jour où un gouvernement libéral serait au pouvoir à Ottawa il ferait tous ses efforts pour conclure avec les Etats-Unis une convention de réciprocité. Il disait :

"Voici la situation ; cette proposition que nous voudrions offrir au peuple américain nous la refusons au reste du monde. En disant cela je n'oublie pas que je suis sujet de la couronne britannique ; mais un citoyen sincère et loyal du Canada.

En ce qui regarde les conditions actuelles, cependant, il est impossible qu'entre un pays jeune et croissant comme le Canada et un pays ancien comme l'Angleterre, il y ait toujours identité d'intérêts. L'Angleterre a ses intérêts, le Canada a les siens ; et lorsque le jour viendra où, comme Canadien j'aurai a choisir entre les intérêts de l'Angleterre et ceux du Canada, ai-je besoin de vous dire que je serai de tout cœur pour ceux de ma patrie."

LA SITUATION POLITIQUE

L'atmosphère électoral est de plus en plus chargé. Les deux partis font preuve d'une activité fébrile. Les comités se forment, les conventions s'organisent, les assemblées surgissent de toutes parts.

Bref la grande bataille est commencée. Le premier coup de canon a été donné à Trois-Rivières ou M.M. Monk, Bourassa et leurs amis ont exposé, le 7 août dernier leur attitude dans la présente campagne.

Les libéraux et les conservateurs de M. Borden répondront bientôt. Nous avons publié ailleurs l'itinéraire de Sir Wilfrid Laurier. M. Borden commencera la lutte à London, Ont. et continuera ensuite dans Ontario, Québec et les Provinces Maritimes.

Des deux côtés on escompte la victoire. Les deux partis sont pleins d'espoir dans l'issue du combat : la lutte sera rude et ardente, mais nous ne craignons pas d'affirmer que Sir Wilfrid Laurier va l'emporter haut la main. Il ne peut en être autrement puisque le parti libéral offre comme œuvres dans la présente campagne, la marine qui est la consécration de notre autonomie et la réciprocité, qui va donner enfin justice aux cultivateurs et rendre le pays plus grand et plus prospère que jamais.

LA CONVENTION DU 16 AOUT

On nous informe de St-Albert qu'un seul homme, M. A. Guilbault a répondu à l'appel de M. Lessard. D'autre part à Morinville, malgré les affiches et les annonces réitérées, à peine huit personnes étaient présentes pour le choix des délégués.

Si dans toutes les municipalités du District l'enthousiasme a été aussi ardent, M. Lessard peut se vanter d'avoir eu un fier succès !

DANS L'OUEST

Le Correspondant du "Toronto Star", à Winnipeg, après avoir fait une revue des provinces de l'Ouest, estime que le résultat sera le suivant:

	Lib.	Cons.
Manitoba.	4	6
Saskatchewan.	9	1
Alberta.	5	2

Ce qui serait un gain de Deux sièges dans le Manitoba et d'UN dans l'Alberta. Et, dit-il, il ne serait pas impossible que les libéraux prennent les dix sièges en Saskatchewan.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRES Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA, $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 17 AOUT 1911

La Convention de M. P. E. Lessard

Le mensonge et la haine eriges en principes

M. P. E. Lessard et ses collègues de l'ancien cabinet Rutherford ont décidé de faire la lutte à l'Hon. Frank Oliver, Ministre de l'Intérieur. A cet effet ils ont convoqué le 16 courant, une convention dont le but est la ratification de la candidature de l'hon. M. Rutherford.

Or cette convention n'est pas officielle quoiqu'en dise M. Lessard dans ses prospectus, et n'a pas le patronage du parti libéral. Voici ce qu'en pense le "Bulletin d'Edmonton" : "Ceux qui ont appelé cette fausse convention disent que ce sont eux qui en 1908 agissaient comme officiers de l'Association Libérale du District d'Edmonton, et que c'est M. E. Lessard, Président et J. McGeorge, Secrétaire qui dans le temps ont convoqué la Convention qui nommait l'Hon. Frank Oliver candidat libéral. Or cette affirmation est fausse. A l'époque où la convention de 1908 fut convoquée, il n'y avait pas, et il n'y avait jamais eu d'Association Libérale du District d'Edmonton, et naturellement, les messieurs nommés ci-dessus ne pouvaient pas être officiers de cette association. L'Association Libérale du District d'Edmonton fut fondée à la Convention de 1908. Quand la convention eut été convoquée M. Lessard et McGeorge agirent, le premier, comme Président, le second, comme secrétaire de l'Association et furent autorisés par l'Exécutif Provincial à s'occuper de la nomination du candidat libéral, puisqu'il n'y avait pas d'officiers de District possédant les pouvoirs nécessaires."

De tout ceci il se dégage deux choses : d'abord M. Lessard, en dépit du gouvernement qui seul, d'après les lois de notre province, a droit de convoquer les conventions, a voulu faire passer sa convention comme la vraie convention libérale ; en agissant ainsi, il a commis un faux et un mensonge. Un faux ? En effet, il s'est servi d'un prétexte illusoire, d'une raison que de fait n'existait pas. Un mensonge ? Oui, car M. Lessard a voulu faire croire au peuple que la convention de mercredi dernier était officielle, quand en réalité la vraie convention du parti, appelée par l'Exécutif Provincial n'a pas été encore convoquée. Elle le sera bientôt et des avis opportuns en seront donnés par les affiches et les journaux.

Mais il y a plus, non seulement Messieurs Lessard, Cross et Rutherford sont publiquement coupables de faux et de mensonges, mais ils offrent au public dans la lutte qui commence, le triste spectacle de l'ingratitude, de la haine et de la vengeance.

Personne n'a oublié la question fameuse où M. Rutherford et ses collègues ont sombré et qui reste le plus grand scandale qui soit jamais éclaté sur la terre de l'Ouest. Ils essaient aujourd'hui de relever la tête et d'écraser par toutes sortes de moyens, l'homme honnête et irréprochable qui, dans cette circonstance, a sauvé sa province.

Tous ces hommes, que M. Oliver lui-même a créés, qu'il a formés et qu'il a conduits au pouvoir par son prestige et sa popularité, se tournent aujourd'hui contre lui, parce qu'il les a empêchés un jour, d'engloutir des millions, au détriment du peuple de l'Alberta.

Leur campagne est inspirée par la vengeance : ils veulent anéantir à jamais leur bienfaiteur, parce que ce dernier n'a pas voulu les suivre dans leurs malversations. Ils veulent faire disparaître celui qui a créé Edmonton, a réellement ouvert l'Ouest au progrès, et qui depuis 25 ans, comme député ou comme ministre, ne cesse de travailler au développement et à la prospérité de son pays. Voilà la raison d'être de la campagne infâme de M. Lessard ; voilà pourquoi il a convoqué cette convention nullement autorisée par le vrai parti libéral.

Nous sommes convaincus que dans cette lutte des passions contre le succès honnête et bienfaisant, les Canadiens-Français comprendront leur devoir, ils sauront faire la comparaison entre l'Hon. M. Oliver et ses adversaires, entre celui que l'on surnomme "le père de l'Ouest" et ses détracteurs qui ne mérite plus la confiance du peuple.

Au nom de M. Oliver est uni celui de Sir Wilfrid Laurier ! Que les nôtres s'en souviennent !

L'opinion des hommes d'Etat conservateurs

Sir Charles Tupper et Sir F. D. Thompson disaient, dans un document d'Etat qui porte leur signature conjointe, daté du 9 décembre 1890 :

"L'administration des Etats-Unis est depuis longtemps informée que le gouvernement du Canada désire augmenter les relations commerciales entre les deux pays, au moyen de la réciprocité. Ce désir s'est si souvent manifesté par des offres de la part du gouvernement canadien, par des propositions faites par les négotiateurs, par la législation tarifaire et par des déclarations publiques de ministres responsables, que les autorités des Etats-Unis ont parfois donné des signes de mauvaise humeur de ce qui leur paraissait être des importunités du Canada à ce sujet. (Documents de la Session, 1892.)

Le candidat conservateur, pour le District d'Edmonton, ferait bien de méditer ces paroles avant d'entreprendre la lutte prochaine. S'il fait la bataille contre la réciprocité, il sera obligé, comme M. Borden d'ailleurs, de renier les chefs et les traditions de son parti. La réciprocité a toujours été un les principaux articles de la doctrine conservatrice. M. Borden a répudié comme tant d'autres ce article du vieux programme qui a conduit si souvent à la victoire le parti de MacDonald et de Thompson. Et le peuple lui tiendra longtemps rancune pour avoir combattu cette question économique dont le succès sera la cause d'une ère de prospérité sans égale pour le Canada.

Quant à M. Rutherford nous ne savons pas encore quelle ligne de conduite il tiendra vis-à-vis de la réciprocité.

Quoiqu'il en soit, qu'il l'approuve ou qu'il la combatte, les électeurs du district d'Edmonton sauront bien lui faire comprendre que le mensonge et la mauvaise foi n'ont jamais été des moyens capables d'assurer le succès.

—o—

Une election le 24 aout

Québec, 15— L'élection d'un député de Sherbrooke, à l'Assemblée Législative, pour remplacer l'hon J. P. Pelletier, aura lieu le 24 août prochain. Mise en nomination des candidats le 17.

L'honorable J. P. Pelletier a été nommé commissaire de la province à Londres. Il se rendra à son poste à la fin de septembre.

Notre futur Gouverneur-General

Londres, 30.— Le Duc de Connaught, le futur gouverneur général du Canada, est un des hommes les plus populaires d'Angleterre. Il semble avoir hérité de la popularité dont jouissait son frère, le roi Edouard VII.

Aux fêtes du couronnement lorsqu'il paraissait en public, on le remarquait plus qu'aucun autre et on lui faisait toujours des ovations. Dans les processions et autres cérémonies du couronnement, la foule a plusieurs fois manifesté sa sympathie à son égard.

La raison principale de cette popularité est son accueil facile et le tact avec lequel il met chacun à l'aise, qualité que possédait à un si haut degré le regretté Edouard VII.

Comme militaire, son habileté est reconnue, et son refus de garder le commandement en chef de la Méditerranée, dont les fonctions sont plutôt sociales que pratiques, fut très applaudi.

D'apparence martiale, sa personne donne l'impression de la porte sur tous les membres de la famille royale.

Sa nomination de gouverneur général avait été suggérée par Edouard VII lui-même peu de temps avant sa mort. On sait d'avance que le duc deviendra aussi populaire en Canada qu'il l'est en Angleterre. Diplomate et démocrate il est considéré comme l'homme de la situation.

Changements ministeriels

Les dépêches nous apportent la nouvelle de plusieurs changements effectués dans le cabinet Laurier. L'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine est nommé juge de la Cour Suprême. L'hon. M. Lemieux, ministre des Postes, le remplace et le Dr S. Béland, député de la Beauce est nommé au Ministère de M. Lemieux. On dit que Sir Allen Aylesworth, ministre de la Justice donnera sa démission après les élections et que son successeur probable sera M. Hugh Gutrie, député de South Wellington.

Nous aurons justice a Rome

Notre sympathique confrère M. Arthur Preuss note et commente dans la "Catholic Fortnighly Review" l'entrevue d'un prélat canadien avec le Saint-Père et où il fut question des affaires canadiennes. Après avoir dit combien il aimait les catholiques du Canada français, Pie X confirma implicitement par les paroles suivantes le jugement défavorable porté par une partie de la presse canadienne française contre Mgr Sbarretti : "Tandem missimus vobis delegatum justum et moderatum." Enfin nous avons envoyé un délégué juste et modéré.

La "Catholic Fortnightly Review" ajoute en commentaire :

"S'ils défendent leurs droits qui sont sacrés fermement et prudemment, nos frères canadiens-français peuvent être assurés de voir triompher toutes leurs demandes, parce qu'elles sont justes et raisonnables."

Les événements sont venus confirmer les paroles du Saint-Père. Certains personnages brouillons se sont de fait assagis depuis l'arrivée du nouveau délégué, Mgr Stagni.

Ayons donc confiance, nous aurons comme nous le dit M. Preuss, aisère justice à Rome, si nous savons défendre notre cause.

(De la Vérité.)

—o—

Le Commissaire Canadien a Londres

Québec, 15. — La nomination de l'hon. Dr Pelletier, comme commissaire de la province à Londres est annoncée officiellement aujourd'hui. L'arrêté en conseil a été signé ce matin par le Lieutenant Gouverneur.

Ce qu'ils disent . . .

Voici, d'après le London Advertiser, le cri de ralliement—ou plutôt de déroute de nos adversaires :

"Dans l'Ouest : A bas la Réciprocité, qui n'est qu'une manigance pour maintenir le tarif sur les articles manufacturés !

"Dans l'Est : A bas la Réciprocité, qui livre le marché canadien aux Américains !

"A Québec : A bas Laurier, qui a plongé le Canada dans le vortex du militarisme et de l'impérialisme !

"A Ontario : A bas Laurier, qui a trahi la cause de l'unité impériale !"

A nos Abonnes

—o—

Nos abonnés sont priés de nous faire remise du prix de leur abonnement. Sur le grand nombre d'abonnés que nous avons, il y en a toujours plusieurs qui oublient de s'acquitter. La dette, pour ceux-là est insignifiante, mais pour nous, ces petites sommes réunies, représentent un montant considérable. Donc, ensemble, mettez-vous en règle ; tout en faisant un acte de justice vous contribuerez à la continuation d'une œuvre bien commencée.

Manuel serait restaure

Lisbonne, 14.— On dit que les républicains sont très faibles.

Les 100.000 hommes que le gouvernement dit avoir sous la main n'ont presque pas d'armes et manquent de discipline.

Les officiers loyaux sont mécontents du système d'espionnage qui a été rigoureusement adopté par les autorités.

L'opinion est que l'ex-roi Manuel sera restauré.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.— Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE VAUTOUR

Rozier, le pêcheur de truites, avec sa barbe et son rident, suivait les bords de la Jonte. La lumière, par endroits, pénétrait l'eau écailleuse, découvrait, sous de vieux troncs, aux racines torses, des truites aux dos olivâtre et grivelé, aux flancs d'or fauve. Rozier d'un poing de sagitaire, eût pu lancer son engin sur le poisson que l'on ramène ainsi, dans un éclair humide, frémissant et doublé comme un arc mais il pensait moins, aujourd'hui, aux surprises des eaux qu'aux hasards de la nue. Sans doute, pour un pêcheur qui entend à sa façon la poésie, les poissons promènent innocemment sur le glacis roux ou blanc qui les métallise, des éclats de piécettes ou des lueurs de sous neufs. Le filet est une bourse. Mais combien faudrait-il d'attente, de ruse et de livres de truites pour faire quatre louis d'or ?

Ces quatre louis, pourtant, Rozier les pouvait gagner d'un coup. Naguère, un professeur de Paris, un "étranger" qui passait des journées sur les falaises et dans les bois du Causse Noir, l'avait arrêté près de l'Ermitage : Pour un vautour vivant à lui expédier au Muséum, le savant offrait quatre-vingts francs et même si l'oiseau était de taille, le billet bleu. Quand on gagne selon le temps, la clientèle et les gendarmes trois ou quatre écus par mois à lancer le trident, cent francs tout nets sont de belle prise. Cent francs, cela se débite en friandises, foulards de soie anneaux/ d'argent, amulettes d'amour moyennant quoi un pêcheur avisé peut "ferrer" le cœur d'une jolie fille. Et il suffisait de voir Mariette Triadou, la voisine, la cadette du sabotier, avec ses cheveux en aile de corneille et ses yeux dorés comme le miel sauvage pour admettre qu'on pût rêver d'elle quand elle avait passé sur le chemin.

Rozier, sans doute, n'était guère plus pauvre que Camillard ; pourtant, plus amoureux, il était moins aimé. D'abord Camillard, comme le père de Mariette, creusait, par état, à l'aide de la vrille et de la "cuiller", de fins sabots dans les billes de frêne, puis, suivant toutes les foires de Rouergue ou de Quercy, il prenait au contact de la chalandise une habileté de bon marchand qui ne le desservait point auprès des demoiselles. Il faisait beau le voir, sous les yeux attendris des grosses mères en cotte de futaine, essayer des socques ajourées aux jeunes filles : genou en terre, il avait l'air d'offrir son cœur dans un sabot.

Ce pêcheur, au contraire, était un silencieux. Les pensées se pressaient dans sa cervelle comme les poissons dans la nasse par les temps lourds et couverts. Il souffrait avec envie que son compagnon eût l'avantage. Ces taciturnes qui vont ainsi, les yeux doux au bord des eaux, portent des âmes tristes et déchirées. Un peu d'argent eût donné beaucoup d'audace à Rozier. Il savait bien que les gens riches font tinter leurs mots et que les femmes ne s'y trompent point. Le pêcheur, alors, s'en fût aux foires, il eût choisi le cadeau qui met la joie aux yeux, le baiser à la bouche, et un jour serait venu où Mariette aurait passé le seuil afin de garnir sous le toit fidèle les lampes et le berceau... Quatre louis d'or ! — le billet peut-être. Au fond, songeait l'amoureux, ce qui manque aux pauvres dans la vie, c'est la première mise sur quoi s'édifie la Fortune. . .

Et Rozier, durant des semaines, avait déserté la Jonte et le Tarn pour rôder autour des charniers de vautour. Au risque de se rompre les os, il approchait des rocs hauts comme des donjons qui commandent les ravins noirs de légende et de plateaux, où traine le fausset des pastours, parfois, il découvrait un bec aigu, un œil rond de veilleur, un cou pelé, l'angle d'une aile, puis un grand oiseau se jetait dans le vent, montait avec lenteur les degrés tournants d'un escalier invisible, seul perdu, maître après Dieu, des courants et des nuages, trouant l'azur. Une odeur corrompue empoisonnant l'air des roches. On songeait à des villes pestiférées. Mais nul moyen d'escalade ou de surprises. Rozier, du haut de la falaise opposée, avait vu, une autre fois dans l'entaille d'une dolomie en abime, un nid de vautour. Des branchages dépassaient le trou on apercevait même, comme posés au milieu d'un fagot, deux deux gros œufs bleuâtrss. Comment accéder à ces rocs vertigineux et nus ?

Il y avait aussi, vers Capluc, sous une énorme vague de pierre, une petite fontaine où les rapaces venaient boire et s'épouiller. Nul autre oiseau ne s'y aventurait. Mais les vautours éventaient tous les pièges. Comme il fallait vivre, Rozier redescendait dans la vallée. Ne pouvant piper les oiseaux, il engeignait le poisson La pêche, par malheur, était de petit rapport ; cela se voyait à l'humeur de Mariette.

Ainsi Rozier menait le long de la Jonte ses songes et ses calculs.

Brusquement, une ombre, un vobrissement de fronds, une double chute claque dans l'eau qui jaillit: un vautour se débat dans le gué. Rozier a l'air d'avoir été bousculé par le vent d'un bolide. Il demeure stupide et bée. Est-ce que les vautours et les choses que l'on désire ont coutume de tomber du ciel !... Mais le compère, vite remis, trouve bientôt l'explication du phénomène. L'oiseau traversait d'un causse à l'autre, un quartier de viande au bec; la charogne s'est détachée, le rapace, pour la ressaisir, a plongé mais ses forces, mal mesurées, l'ont trahi et il a été précipité.

Le pêcheur bondit, car l'oiseau ramant du bout de ses fortes ailes, le cou tendu, va passer l'eau. Déjà, le voici qui grimpe dans la pierraille, hideux, sauvage, le bec ouvert, l'aile à demi repliée pour le combat. Il ne fuit pas l'homme, il cherche à le tenir en respect par une attitude de défense, et gagne un rocher pour reprendre l'essor. Mais Rozier, avec des cris rauques et des feintes, se jette sur lui. Cependant, un coup de bec fait une brèche à la veste, laboure la chair; l'aile, coudée, frappe comme un poing. L'oiseau sent la vermine et le charnier, souffle avec fureur par ses narines. L'homme, gardant à présent ses yeux avec des parades qui saignent eût pu l'étourdir, dès l'abord, d'un coup de trident : il a eu soin de jeter cette rame... Soudain, d'un geste prompt, il tire une corde de sa poche et, avec des trucs de braconnier, entrave les ailes, cerne le cou près de la collerette.

De l'autre rive, le musards ont vu le combat et publient la victoire. La marmaille accourt : les retraités attendent sur le pont. Des cannes bientôt, comme autant d'aiguillons, aissaillent la marche claudicante du vautour. C'est une bête étrange, d'un brun sale de bois pourissant, infecte et royale dans sa détresse, avec des yeux fous, des ailes sombres et longues de corsaire et de bon voilier. Le cou se rebelle sous la corde, s'érige, froissé parfois de gerçures et de rides, bleuâtre et nu. Une aile maintenant a l'air d'un manteau déchiré ; les rémiges raient la poussière qui fume, les pennes de la queue montrent leur tige crayeuse. Toute une petite troupe sournoise et méchante grouille autour du captif, rit raillé, injurie, lance des pierres, se bouche le nez. Les chiens, le museau bas, flairant en hurlant celui qui voguait naguère dans les espaces propices, loin des ravins de nuit, des maisons semblables à des ratières, ayant suivi peut-être d'un vol épique et détesté, sous des ciels de désastre ou l'azur infini des voyages, la file des troupeaux et des caravanes ou la panique des armées. Il a des arrêts, des révoltes, des sursauts de défi, des désarrois humiliés; ses ongles usés grattent cette terre battue, cette route qu'ils ne connaissait pas, qui, de là-haut, coulait au flanc de la montagne comme un ruisseau blanc.

Entre les basilics de sa fenêtre, Mariette, attirée par les cris, regarde la montée farouche et lamentable du vautour. Rozier se réjouit que la maison de la jeune fille ait vue sur la côte. Car on l'admire, le pêcheur ; aux gens qui viennent sur le pas des portes, on dit : "Il a pris cette bête vivante." Jamais, de mémoire de vieux, ne se vit pareille capture.

Arrivé chez lui, Rozier, avec le secours des amis, ayant relâché les nœuds de la corde, pousse l'oiseau dans une étable basse. C'est une étable à porc avec "portanelle" et verrou.

Tout le jour l'oiseau resta ainsi prisonnier, heurtant de ses ailes aux froissements brusques l'auge et le mur, plantant, tel un clou, son bec dans le vieux bois, emplissant ce réduit d'une rumeur de combat et d'espace comme dans les soirs rouges où il guerroyait parmi les hautes aventures de l'air. Les "anciens" dans la cour, devant l'étable, tassant la prise ou bourrant la pipe, ravivaient leurs souvenirs de chasse et de campagnes. Le soir doucement les poussa vers le logis avec leurs vieilles histoires : on eût dit que l'ombre, en descendant sur le village, menait un bruit trainant de cannes et de sabots.

Rozier avait passé la journée chez le forgeron et le menuisier afin de construire une cage. Quand il rentra dans sa basse-cour où donnait une lune d'étain, il entendit chez Triadou s'ouvrir la fenestrelle.

—Est-ce enfin toi, Rozier ?

—Oui, c'est moi, Mariette.

Il était bien content qu'elle l'attendit. Il eût voulu lui couvrir les mains de baisers pour cette parole. Le bonheur bommençait. Déjà elle se montrait fière de l'exploit de son amoureux. Elle l'attendait ! Elle l'avait vu, ce matin, escorté par tout le village, trainant le rapace lié. Il n'osait plus lui dire de toute sa pauvre âme tremblante :

"C'est pour toi, pour que tes yeux me regardent, pour que tu m'aimes un peu que j'ai déchiré si souvent mes doigts et mes genoux sur les rochers, grelotté durant les nuits de guet sur les falaises, que je porte cette brèche à la joue, au bras cette entaille d'où le sang, au moindre effort, coule encore comme un fil rouge, mais, va, je saurai bien désormais séduire ta coquetterie, attendrir ton indifférence, je..."

—Rozier, interrogea Mariette, la voix grave, où est-il ce vautour ?

—Mais dans l'étable.

—Veux-tu me faire plaisir ?

—De tout cœur, Mariette.

—Rends-lui la liberté.

—Que je... ?

—Oui, tout de suite. Il faisait pitié quand tu le traînais dans la côte sous les pierres et les coups, et tout l'après-midi j'ai souffert de l'entendre se débattre dans ton étable à porc.

LEON LAFAGE.

—o—

Pour ne pas nous froisser

Duluth, Minn — Comme le Canada a prétendu qu'un traité est violé par les manœuvres navales sur les Grands Lacs, il n'y aura pas de manœuvres cette année. Le "Gophes", vaisseau de la milice navale du Minnesota, quittera Duluth pour sa croizière annuelle et il ira à Chicago pour ouvrir la nouvelle station et exercice naval, mais il n'y aura pas de concours parmi les vaisseaux de la flotte.

—o—

Indicateur de Morinville

CONSEIL DE VILLE : Maire, Omer St-Germain ; Conseillers : H. Boissonnault, A. E. Gagnon, E. P. Gadoury, A. E. Laporte, D. Tellier, E. H. Ward ; Secretaire-Trésorier : Arthur Lambert.

JUGES DE PAIX : O. N. Lavallé, E. H. Ward.

OFFICE POUR TIMBRES DE LOI : L. Lemire.

MAITRE DE POSTE : O. N. Lavallé.

BAILLI : N. Hittinger.

POLICE MONTÉE : J. Rockwell.

CONSTABLE : A. Lavoie

AVOCAT : O. St-Germain.

MÉDECIN : A. A. Ferguson.

MAGASINS GÉNÉRAUX : Morinville Store Co., H. Boissonnault, gérant ; P. S. Gaudette, E. H. Ward.

HARDES FAITES ET MERCERIES : J. A. Loiseau.

PHARMACIE : J. A. Hamilton.

RESTAURANT ET EPICERIE : Roy & Frère.

TAILLEUR : B. Wilson.

MODISTES : Madame A, Brissette, Madame Duval.

AGENTS D'IMMEUBLES : Alfred Denis, Clark & Robson.

BANQUE ROYALE : J. D. Hamilton, gérant. M. R. Trottier, employe français.

BEURRERIE : Noé Beaupré.

AGENTS DE MACHINES AGRICOLES M. Bernier, M. Krauskopf

INGENIEURS-MECANICIENS : Laporte & Vandal.

FORGERONS : T. Maisonneuve, A. Montpellier, Krauskopf & Frère.

BOIS DE CONSTRUCTION : Morinville Lumber Co.

OUVRIERS ENTREPRENEURS : Maheu & Brissette, A. Lavoie, J. Caron, WmMcdonald.

BOUCHERS : Forget & Gadoury, J. Cousineau.

BOULANGER : B. Croizetière.

ENCANTEUR : A. Riopel.

CELLIER : C. A. Beauvais.

BUANDERIE : Wha Lee.

BARBIERS : M. M. Béchard, Desjardins et Fournier.

HOTELS : Morinville Hotel, Alberta Hotel, Victoria Hotel.

MOULIN A SCIE : T. Gibault.

MOULIN A FARINE : C. Gillespie.

SALLE DE BILLARD : O. Guay.

HORLOGER : A. Billo.

CHARRON : A. Brochu.

MAISON DE PENSION ; D. Tellier.

ECURIES DE LOUAGE : Jos. Perras jr, A. Levasseur, O. Lamarre.

CHARRETIER N. Meunier.

Manifeste de R. L. Borden

L'abondance des matières nous a empêché de publier, la semaine dernière le manifeste du chef de l'Opposition. Nous le faisons aujourd'hui. Nos lecteurs pourront comparer les deux documents, pour leur utilité et leur expérience

La dissolution du parlement a pris par surprise les partisans de l'administration. Ils ne connaissaient évidemment pas plus l'intention du gouvernement qu'ils ne connaissaient l'entente douanière avec les Etats-Unis jusqu'au 26 janvier dernier. Apparemment le gouvernement s'est résolu à la dissolution en toute hâte, ou même dans un moment de panique parce qu'il n'avait donné aucun avis ni aux partisans ni aux adversaires qui ont l'habitude de passer les fins de semaine dans leurs familles et qui avaient quitté Ottawa vendredi soir sans qu'on leur fasse la courtoisie de les prévenir.

Le parti libéral-conservateur voit avec plaisir un appel au peuple au sujet d'une grande question qui a été discutée au parlement. Le président des Etats-Unis a plus d'une fois fait ressortir le fait que le Canada est aujourd'hui au croisement de deux routes. Ces deux routes conduisent dans des directions divergentes. Le choix du peuple aura égard aux conséquences momentanées de la destinée future du pays. Il est juste et légitime que le peuple s'exprime puisque c'est lui qui subira les dernières conséquences de la direction prise.

Le gouvernement a dissous le parlement sans prorogation, sans subsides et sans remaniement de la carte électorale. Le 8 mars dernier, je faisais observer au gouvernement que c'était son plus clair devoir de faire le recensement aussitôt que possible, afin de pouvoir présenter un bill pour le remaniement de la carte électorale, et d'assurer par là à chaque partie du pays la représentation à laquelle chacune a droit, et d'en appeler ensuite au peuple. En réponse, le gouvernement déclare que le parlement, élu sans mandat relatif à cette question devrait renverser la conduite politique en usage depuis quarante ans sans accorder au peuple le droit de dire son mot.

Le gouvernement refuse de précipiter le recensement ; il refuse le remaniement et, finalement, il dissout le Parlement sans avertissement préalable et sans même demander à l'opposition les subsides nécessaires pour l'exploitation des services publics jusqu'à ce qu'un nouveau parlement soit en mesure de se les procurer.

Les autorités constitutionnelles abondent en articles établissant que la dissolution ne doit pas être proclamée sans que l'on se soit assuré des subsides nécessaires pour l'exploitation des services publics. Nous étions prêts à accorder ces subsides, mais le premier ministre durant la présente semaine, a annoncé dans la Chambre des Communes que dans les conditions actuelles, le gouvernement ne les demanderait même pas. Toutes les fois que le gouvernement a demandé des subsides durant la dernière session, jamais l'opposition ne les lui a refusés. Au mois de mai dernier nous avons accordé sans discussion près de quarante millions de dollars de subsides, soit un quart du budget total. Ce montant était suffisant pour faire fonctionner le service public jusqu'au 1er septembre prochain. Au total, nous avons accordé durant cette session les cinq-douzièmes du budget sans aucune discussion, afin d'assurer un bon fonctionnement aux affaires publiques.

Le Canada a fait des progrès sans précédent depuis le 1er juillet 1867. Ce travail a été accompli sans l'aide de traité ou d'entente de la nature du projet de réciprocité. L'on croirait que le gouvernement aurait dû être content d'attendre six mois afin qu'à ce moment-là le remaniement soit un fait accompli et que l'on ait obtenu les subsides nécessaires à l'exploitation des services d'intérêt public. Mais, apparemment, le gouvernement place l'entente douanière au-dessus de toutes les considérations constitutionnelles.

Mais, il y a plus : le gouvernement a placé l'entente même au-dessus de son propre honneur. Au mois de mai dernier, le premier ministre prenait connaissance, au parlement, de certaine accusation portée contre l'un de ses ministres. Il en référa à une commission d'enquête mais il ne donna à cette commission qu'une compétence excessivement restreinte. La commission siégea en mai, mais n'ouvrit pas encore, à cette époque-là, son enquête. Après que la Chambre des Communes eût été ajournée, le 18 juillet, on ne fit plus rien jusqu'au moment, où je m'informai de la cause du retard. Quelques jours après la commission siégeait de nouveau, c'était le mardi 25 juillet et il y avait à Ottawa des témoins qui auraient pu être convoqués pour faire leur déposition. Les députés conservateurs demandèrent avec insistance au gouvernement de procéder. Le gouvernement, cependant, par l'intermédiaire de ses partisans, demandait l'ajournement au mardi 1er août. On invoquait en faveur de l'ajournement le fait que M. Carvell, l'un des commissaires ministériels, n'était pas encore rentré.

Il y avait dans les rangs ministériels un grand nombre d'hommes compétents, et il aurait été facile de le remplacer. Finalement, M. Meighen, l'un des commissaires conservateurs, demanda qu'on lui garantisse que le parlement siègerait le mardi suivant, 1er août, afin que l'enquête puisse se poursuivre. Cela lui fut promis et l'on consenti l'ajournement. La promesse ainsi faite a été délibérément violée par le gouvernement qui proclama hier la dissolution du parlement.

Mais, outre cette violation délibérée d'une promesse solennelle, c'était un manquement à l'usage constitutionnelque de dissoudre le parlement pendant qu'une de ses commissions était en train d'enquêter au sujet d'accusations mettant en jeu l'honneur d'un ministre de la Couronne et le sort du gouvernement. Une telle ligne de conduite de la part du gouvernement crée un précédent dangereux et alarmant, et qui ne serait pas toléré un moment en Angleterre. C'était le devoir du gouvernement de se laver de ces accusations avant que d'en appeler au peuple, et il aurait pu le faire en une semaine. Plusieurs témoins convoqués par la commission sont aujourd'hui à Ottawa et ils étaient prêts à faire leur déposition mardi prochain. La commission d'enquête a perdu toute sa compétence par le fait même de la dissolution du Parlement. L'attitude du gouvernement, étouffant volontairement cette enquête à la veille de l'appel au peuple, est un criant abus de pouvoir et une manifestation frappante du mépris de ces gens-là à l'endroit de l'opinion du public honnête.

(Signé) R. L. BORDEN

LA MEDITATION

"Omnia mecum porto."

Il est bon parfois de s'isoler dans le silence, d'aller au fond de soi-même, de chercher à lire dans son âme, dans l'enveloppement du calme et de l'oubli.

Dans le mouvement incessant de tous les jours, dans la lutte matérielle, il devrait y avoir une heure consacrée à l'âme, à la rêverie, une heure où la pensée s'élève, où l'on puise en soi la force de lutter, d'aimer la vie, de la comprendre, où l'on est hors d'atteinte des petitesse et des misères humaines.

Les nations d'Occident ne savent pas méditer ; elles passent dans la vie comme des chevaux de course. C'est un trépidement perpétuel, c'est l'apothéose du bruit.

Les Orientaux, eux, connaissent les joies profondes de la méditation, de la rêverie ; ils ont une vie spirituelle inconnue des peuples d'Occident. Ils savent se recueillir et comprennent le silence. Les fakirs hindous sont tellement absorbés dans leur contemplation qu'ils sont insensibles même à la douleur physique.

Ordinairement, chez les nations civilisées, dès qu'un être se détache de la masse, s'attache à la poursuite d'un idéal, que son âme devine, passe par-dessus les conventions, on le dit toqué, et il n'est pas rare qu'on le désigne comme un fou. Ce sont les progrès de la civilisation.

Chaque homme a en lui tout l'univers. Il est pétri de toutes les facultés, et si, conscient de sa force, il les développe par l'essor de l'intelligence, l'exercice de la volonté, la connaissance de lui-même, il remplit le rôle qui lui incombe dans la vie, car tout être dans l'harmonie du monde a sa mission à remplir. Il est nécessaire que chacun ait le sentiment de cette mission, et pour cela il faut, de l'âme, étudier sa propre personnalité.

Pour bien méditer, il faut posséder le sentiment religieux, car c'est de lui que découlent toutes les sensations d'art et de beauté même. C'est le sentiment religieux, dans le vrai sens et grandiose du mot, qui fait la supériorité des œuvres de génie. Il rayonne sur toute la Bible, il donna à la Grèce son éclat incomparable, il plane sur toute l'œuvre de Wagner.

Tous les grands esprits, ces dispensateurs de beauté dans le monde, ont une vie intérieure intense. Ce qu'ils découvrent en eux-mêmes, ce que leur subtilité leur dévoile, ce que leur pensée cristallise, c'est toute l'humanité.

Ce qui vient du dehors est trompeur souvent. Ceux qui ne comptent pas sur eux-mêmes et attendent tout de l'extérieur sont déçus bien des fois, car si nous sommes à peine sûrs de nous-mêmes, comment le serions-nous des autres ?

D'où vient ce masque si radieusement calme de ceux qui ont une vie spirituelle ? C'est qu'ils ont trouvé la sagesse, qu'ils ont le sentiment de leur propre conscience, qu'ils ont peut-être découvert le secret du vrai bonheur.

Il faut se pencher sur son âme, comme sur un lac à la surface merveilleusement lisse, mais d'une attirance mystérieuse, par l'inconnu qu'il recèle dans ses eaux profondes.

Rêver, méditer, c'est le repos, c'est la paix.

ANDRÉE CLAUDEL.

Le Pape est de plus en plus malade

Rome, 15. — L'état de Sa Sainteté est de plus en plus alarmant. Elle a eu hier une syncope très sérieuse. Le secrétaire d'état, Mgr Merry del Val, a été appelé en toute hâte, ainsi que les médecins. On administra à l'auguste malade des stimulants qui le remenèrent assez rapidement à la vie.

L'anxiété est néanmoins très grande au Vatican, car un nouveau accès est à craindre d'un moment à l'autre.

LES FEVES

Les fèves ou haricots paient un droit de 45c par minot, à l'entrée aux Etats-Unis —3-4c la livre.— Malgré cela, nous en avons exporté en l'année 1910 12,778 minots de l'autre côté des lignes, pour lesquels nous avons dû payer au trésor des Etats-Unis $6,889.

L'année 1910 a été sans doute mauvaise pour les fèves chez nous car nos exportations de ce légume sont généralement beaucoup plus considérables. Ainsi nous avons exporté en tout :

	Valeur.
En 1905	$305,586
En 1906	140,672
En 1907	48,923
En 1908	85,244
En 1909	134,100
En 1910	33,658

Nous importons aussi parfois des fèves des Etats-Unis, mais ces fèves n'ont à payer que 25 c par minot, pour entrer chez nous.

De sorte que les Etats-Unis peuvent exporter chez nous dès que notre marché est à 25 c par minot au-dessus du leur, tandis que nous ne pouvons exporter aux Etats-Unis que lorsque leur marché est à 45 c au-dessus du nôtre.

La réciprocité abolissant les droits des deux côtés fera disparaître cette infériorité qui entravait notre commerce et va donner un énorme marché pour ce légume dont la culture chez nous peut devenir si profitable.

Pour peu que nous exportions 1,000,000 de minots de fèves— ce qui n'a rien d'impossible — l'abolition du droit représentera pour nos cultivateurs un profit de $450,000.

Et ces chiffres n'ont rien d'exagéré, car du moment où il y a de la demande, ce n'est pas la terre qui manque chez nous et les cultivateurs sont toujours prêts à cultiver une récolte qui paie.

LE BEURRE

Les anti-réciprocistes disent que le cultivateur canadien ne devrait pas chercher à envoyer son beurre aux Etats-Unis, mais devrait le vendre en Grande-Bretagne.

C'était bon autrefois, cette histoire-là.

Mais aujourd'hui, tout est changé.

Il y a quelques années nous envoyions en Grande-Bretagne pour CINQ à SIX MILLIONS de dollars de beurre de crêmerie.

L'année dernière, nous n'en avons pas envoyé plus d'UN MILLION.

Par contre nous en avons consommé chez nous davantage.

Et surtout, nous avons envoyé pour DEUX MILLIONS de dollars de beurre ou de crême pour le beurre aux Etats-Unis.

Si nos cultivateurs ont envoyé leur beurre et leur crême aux Etats-Unis ce n'est sûrement pas pour ennuyer les Anglais.

C'est parce qu'ils y trouvaient leur bénifice. Et cependant ils payaient au passage, CINQ cents par gallon de droits de douanes sur la crême et six cents par livre sur le beurre.

Autant d'argent qui rentrait dans les coffres du Trésor Américain et qui avec la RÉCIPROCITÉ, devra rester dans la poche du producteur canadien.

Et il faut noter que nos exportations de beurre aux Etats-Unis ne peuvent qu'augmenter.

Les Etats-Unis produisent de moins en moins de beurre, relativement à leur population. Leurs exportations diminuent et leurs importations augmentent.

En 1906, les Etats-Unis exportaient pour quatre millions de livres de beurre et en importaient pour vingt-cinq mille.

L'année dernière, 1910, les Etats-Unis ont exporté seulement $3,000,000 soit 8 fois moins ; ils ont importé $9,000,000, soit trente six fois plus.

Quel merveilleux avantage aura le cultivateur canadien d'envoyer son beurre sur cet immense marché quand il n'aura pas de droit de douane à payer !

VIEILLE FILLE

Vieille fille ! au ciel, ce nom resplendira plus lumineux autour de certaines âmes que le titre de mère, car si le mariage est saint, plus saint est la virginité même gardée dans le monde.

Cette vocation a son but pratique. Que de bonnes œuvres ne sont faites que par des vierges chrétiennes, et ne peuvent être faites dans toute leur perfection que par elles ! Elles sont placées à la tête de ces confréries qui protègent la jeunesse ; leur âge protège les filles ; leur expérience les éclaire ; elles soutiennent, patronnent et encouragent les œuvres de charité, soulagement du corps et sanctification de l'âme.

Cette vocation a sa raison d'être. Elle est souvent le résultat d'un magnifique et rare dévouement. C'est pour ne pas quitter sa vieille mère, c'est pour élever ses jeunes frères, c'est pour rester l'humble et dévouée collaboratrice d'un frère que Dieu a appelé au sacerdoce et travailler ainsi plus directement au salut des âmes que la vierge chrétienne est devenue la "vieille fille..."

Continuez votre vie de sacrifices ô filles de Dieu, continuez-la comme les anges : faites peu de bruit ; qu'on entende à peine vos pas et le son de votre parole ; vivez humbles, petites . . . .

Gardez la joie dans votre cœur et le sourire sur vos lèvres. Tante et Grand-Mère sont comme deux synonymes qui désignent les mêmes vertus, le même dévouement ingénieux, les mêmes délicatesses, la même condescendance.

(Père Monsabré),

M. HECTOR VERRET

Ottawa, 15.— A la réunion du cabinet, hier après-midi, M. Hector B. Verret a été nommé assistant sous-maitre général des Postes en remplacement de M. F. H. Laschinger, démissionnaire.

M. Verret, jusqu'à ce jour surintendant de la correspondance du ministère des Postes, fait partie du service civil depuis 1900 et, pendant ce temps, a agi comme secrétaire particulier de sir Charles Fitzpatrick, alors ministre de la justice, et de l'honorable Rodolphe Lemieux. Il a accompagné ce dernier dans ses missions officielles en Angleterre, au Japon et en Afrique du Sud.

M. Verret est âgé de 37 ans.

o

La Mere Marie de l'Incarnation

Québec, 14.—Les Ursulines de Québec sont dans la jubilation. L'illustre fondatrice de leur monastère, la Vénérable Marie de l'Incarnation, vient de faire un grand pas dans la voie de la canonisation.

On vient, en effet, de recevoir de Rome, le texte du décret de la Sacrée Congrégation des Rites, proclament l'héroicité des vertus de la Vénérable Marie de l'Incarnation.

Rappelons que Marie Guyart, (tel était le nom de la vénérable servante de Dieu) naquit en 1599 à Tours, France. Son père était marchand de soieries. Ayant contracté mariage, sur le conseil de sa mère, avec Joseph Claude Martin; elle eut un fils et devint veuve trois ans après son mariage. Bientôt, après avoir confié son fils aux soins d'une sœur dévouée elle entra chez les Ursulines. Peu de temps après, elle quitta sa patrie, s'embarqua avec Madame de la Peltrie et la Sœur St-Joseph, et vint fonder à Québec, un monastère d'Ursulines. Elle voua sa vie à l'éducation des jeunes filles sauvages. Elle eut à endurer de cruelles épreuves de toutes sortes, entre autres l'incendie de son monastère qu'elle parvint à reconstruire plus grand que le premier. Elle mourut en 1671, à l'âge de 72 ans. La population toute entière de Québec assista à ses funérailles.

PRECOCITE

On publie en France le journal d'une fillette, Marie Bashkirtseff. Nous y trouvons :

" Je suis parfaitement faite, une assez jolie figure, une voix sublime, de l'esprit... Avec cela je serai femme. Heureux l'homme qui m'aura. Il aura le paradis terrestre... Pourvu qu'il sache me comprendre...

" Et je m'ennuie formidablement. Supposez que vous courriez dans un long corridor, si long que vous n'en voyez pas la fin ; que vous vous élancez ... Et ce n'était qu'un trompe-l'œil. Vous arrivez avec vos deux mains étendues et donnez contre le mur. Me voilà, moi..."

Lorsqu'elle écrivait ces lignes, la pauvre Marie Baskitseff, n'avait pas douze ans !

Y a-t-il beaucoup de petites filles dont la jeune âme ressemble à la sienne ?

Ce serait affreux.

o

Les bizarreries de l'"ortografe"

Un instituteur de la banlieue parisienne, M. Menant, parmi les partisans les plus fougueux de la reforme ortographique, se plait à relever les anomalies de la langue française.

Ainsi, dit-il, pourquoi deux m à homme, tandis qu'humain, humanité, humainement n'en prennent qu'un ?

Pourquoi bonne,— et bonas e bonification, bonifier ?

Honneur, honnête, honnir,— et honorer, honoraire, honorifique, honorable ?

Courrier, courre,— et courir ? Charrue, charron, charrette, et chariot ?

Nourrice et nourrisson ? Bras et bracelets ? etc..

"Et, certes, écrit à ce sujet un chroniqueur parisien, le pédagogue a mille fois raison, logiquement, sinon pour tous les mots cités (par exemple, lorsqu'ils redoublent la consonne devant un e muet), du moins pour quelques-uns. Mais nous sommes tellement habitués aux caprices de notre langue qu'il semblerait aujourd'hui beaucoup plus difficile de s'y soustraire que de les suivre."

On doit chasser les photographes

Paris 15.— Le mariage de Melle Stenheil, fille du peintre qui a été mystérieusement assassiné il y a deux ans, a été marqué d'un incident remarquable.

Le curé de l'église a dû faire expulser les photographes qui tenaient leurs instruments braqués sur la pauvre jeune femme.

Mlle Stenheil a épousé Raphaël del Peruzia, peintre italien.

o

Pas encore arrive !

Si vous entrez dans un cimetière protestant, vous verrez par les inscriptions sur les pierres tombales que nos frères séparés se croient tous de petits saints, mûrs pour le ciel ; après le nom du défunt vous lirez partout:

"Parti pour un monde meilleur"

Dernièrement mourait à Londres, Sir John Spurgeon, protestant zélé. La famille fit tracer sur la porte de la maison mortuaire un avis de décès ainsi conçu :

"Sir John parti pour le Ciel ce matin à 11 heures !"

Un malin écrivit au-dessous :

"4 heures du soir.— Sir John pas encore arrivé. Saint Pierre très inquiet."

Nouveau record d'altitude

Etampes, France, 15.— Un nouveau record du monde pour l'altitude a été établi aujourd'hui par le capitaine Félix, commandant de l'Académie Militaire Française, qui s'est élevé à 11,152 pieds. Le capitaine Félix a pris une heure et trois minutes pour atteindre une hauteur de deux milles.

Le nombre neuf semble fatidique pour le Pape

Rome, 16. — La maladie du pape est si grave qu'elle cause de l'anxiété. Le Saint-Père a subi un examen médical, aujourd'hui. Les docteurs Petacci et Marchiafana n'ont trouvé son état de santé que relativement satisfaisant. Pie X disait, il y a 19 ans, alors qu'il était évêque de Mantoue : "J'ai étudié neuf ans au séminaire ; j'ai été neuf ans vicaire de Tomboli, neuf ans archevêque de Salzano, neuf ans chanoine à Treviso, et et neuf ans évêque. Vous verrez que je serai neuf ans patriarche de Venice et peut-être pape, neuf ans."

Il a quitté Mantoue au bout de neuf ans pour devenir patriarche de Venise, poste qu'il a occupé pendant neuf ans. Le 9 août, le Souverain Pontife commença sa neuvième année de règne.

Cartes Professionnelles

PAGE LOCALE

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. E. H. Ward est l'heureux père d'une fille pleine de santé. Nos félicitations à M. et Mme Ward.

M. Chas. Beaubien, de Nicolet Qué. est de passage à Morinville. S'il en trouve l'occasion il se fixera dans notre jolie ville. C'est un compatriote de M. St-Germain et il nous a fait l'honneur d'une visite hier. Il est enchanté de ce qu'il a vu. Tout dans notre pays, le climat; la terre, les moissons l'ont ravi et il ne se gêne pas de dire qu'il y a plus d'avenir ici pour le cultivateur que dans la province de Québec.

M. et Mme Moïse Laurence et leur fille, Melle Ernestine, nous ont laissés lundi pour retourner dans leur paroisse, St-Jean de Matha, Co. Joliette, Qué. Ils sont très heureux des quelques semaines qu'ils out passé à Morinville, chez leurs nombreux parents. On prête l'intention à M. Laurence de revenir s'établir ici dans un an. Nous serions heureux s'il mettait son idée à exécution. L'honnêteté et l'intégrité de cet homme de jugement ferait beaucoup pour l'avancement de Morinville.

Melle Rosanna Houle et sa jeune soeur sont en promenade à Edmonton, chez Mme A. Lambert, d'Fdmonton.

Savez-vous, candidats, quel est le meilleur agent électoral ? C'est un cigare, comme ceux vendus par J. A. McNeil, 243, Jasper Ouest, Edmonton.

Un terrible malheur s'est abattu sur notre ville lundi. Vers les 3 hrs le feu s'est déclaré à la résidence de M. D. Tellier. L'alarme, sonnée à l'église par M. J. P. Lafranchise, du "Progrès" réunit en quelques minutes une grande foule sur le théâtre de l'incendie. Immédiatement les secours s'organisèrent. On s'empressa de sauver le mobilier et de transporter le fils de M. Tellier, dangereusement malade. Peu après, les pompes chimiques arrivèrent avec M. Rockwell, de la R. M. N.-W. P, et M. A. Lavoie, chef de police de Morinville. Après un travail opiniâtre de deux heures le feu était sous contrôle. Les dommages sont considérables. Il serait trop long d'énnumérer les noms de ceux qui se sont dévoués en cette circonstance où tous firent preuve d'admirrble bravoure et de sang-froid.

M. Tellier ert passé ce matin à nos bureaux en nous priant de remercier tous ses concitoyens de laugue française et de langue anglaise pour le travail dévoué qu'ils ont accompli.

Nous sympathisons avec M. Tellier et nous espérons qu'il se relèvera au plus tôt de ce malheur.

L'ouverture des classes à l'école du District Thibeault aura lieu le 21 courant.

Au Couvent Notre Dame la rentrée des élèves est fixée au 28 Août.

Les cours d'enseignement, pour la nouvelle année scolaire, comprendront toutes les branches d'une bonne éducation française et anglaise.

En outre des leçons de piano, harmonium, violon, mandoline et peinture seront données aux élèves qui le désirent.

Le premier mercredi de chaque mois sera le jour de parloir pour les élèves pensionnaires; ce sera donc un jour de congé pour tous les élèves internes et externes. Le samedi suivant il y aura classe.

Par ailleurs, les parents ne pourront voir les enfants que pendant le temps de la récréation de midi: c'est-à-dire de midi ¼ à 1 h. ¼ et les dimanches.

Faites cette epreuve

Comment savoir si vos cheveux sont malades

Même si vous avez une chevelure luxuriante vous avez besoin de savoir si elle est où non dans une bonne condition de santé. 98 p.c. des gens ont besoin d'un tonique pour les cheveux.

Arrachez vous un cheveux de la tête, si la bulbe au bout de la racine est blanche et contractée, c'est une preuve que la chevelure est malade, et demande un traitement prompt. si vous négligez c'est une perte sérieuse. Si la bulbe est rose et gonflée, la chevelure est en bonne santé.

Nous voulons que tous ceux dont la chevelure requiert un traitement, essayent le Tonique pour les cheveux "93" de Raxall.

Nous promettons qu'il ne vous coutera rien s'il ne vous donne pas un résultat satisfaisant. Il est destiné pour prévenir les dartres, guérir l'irritation du cuir chevelu, et stimuler la racine des cheveux, bien maintenir les cheveux sur la tête, les faire croître et prévenir la calvitie.

C'est pour cela que le Tonique pour les Cheveux "93" de Raxall a été fait et notre confiance profonde dans sa bonté fait que nous voulons que vous l'essayiez à nos risques. Deux grandeurs 50 cts et $1.00. Vendu seulement à notre magasin. La Pharmacie Hamilton.

PERDUS.—Près de chez M. Michel Racine à Pickardville, deux juments, une grise, âgée de 4 ans, étampée J. H. sur l'épaule droite pesant 1.100. Une brune. 4 ans, 4 pattes blanches et front blanc. $15.00 de récompense à quiconque trouvera ou donnera des informations à JOS. HOULE, Morinville, ou M. MICHEL RACINE, Pickardville, Alta.

M. James A. Mulligan, d'Edison, Alta, se propose d'avoir une salle de billard et de pool à Clyde. dès que le Chemin de Fer y passera. On pourra s'y procurer des boissons douces, des fruits, des cigares et du tabac.

M. Mulligan connait bien ce genre d'affaires puisqu'il s'en est occupé avec grand succès à Vancouver, C. B.

Un barbier de premier ordre sera attaché à l'établissement. Une visite est sollicitée.

L'ALBERTA & GREAT WATERWAYS RY.

Le chemin de fer est mis en opération pour la présente campagne..

Nous avons engagé pour chauffeur, au prix de $7,000,000, M. Rutherford; le conducteur sera M. Cross avec un salaire initial de 32 cents et un ex-ministre pompera pour la gloire...

Pourront y voyager gratuitement les actionnaires de la compagnie.

Train spécial pour la convention Rutherford. Passagers :

Lac Ste-Anne 0
Morinville......8
St-Albert........1

PERDU : —Un porte-feuille (pas celui de ministre). Récompense : Un automobile, cadeau de M. Cross.

TROUVÉ sur la voie de la défaite, le cabinet.. Rutherford.

TELEGRAM :

Bogus Liberal Association.

Charlie : Our train is off the track; came in collision with "Oliver's 25 years Progress". Rutherford is dead. Lessard is safe and I am lost in the ditch.

P. E. L.

L'aviateur Jules Védrines a promis d'accomplir, un exploit qui émerveillera le monde entier. Il a dit qu'il fera, en aéroplane quelque chose de nouveau et de sensationnel. Il a été impossible d'en savoir plus long.